



Berne, le 13 décembre 2024

Objectifs annuels 2025 de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Garantie et encouragement de la qualité des
prestations dans l'assurance obligatoire des
soins

Numéro de référence : 736.2-14/3/3



Référence	Objectif	Résultats
Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d’action Culture (C)		
C1 – La mise en place d’une culture juste en Suisse progresse.		
2025-01	<p>Une étude sur la culture juste est en cours de réalisation.</p> <p>La CFQ a commandé une étude (durée : 2024-2027). L’objectif consiste à dresser l’état actuel de la recherche sur la culture juste dans le système de santé, à développer un plan d’intervention pour promouvoir cette culture auprès des fournisseurs de prestations et à en évaluer la faisabilité. En cas d’évaluation positive, le plan sera testé dans le cadre d’un projet pilote auprès de dix fournisseurs de prestations issus de différents secteurs du système de santé. Enfin, des recommandations seront élaborées en vue d’une mise en œuvre nationale des mesures d’encouragement.</p>	<p>Les résultats intermédiaires (revue de la littérature et plan de mise en œuvre). pour l’année 2025 sont disponibles et ont été examinés par la CFQ.</p>
Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d’action Culture (C)		
C2 – Tous les fournisseurs de prestations utilisent un système interne de rapports et d’apprentissage approprié.		
2025-02	<p>CIRNET est étendu pour devenir un réseau national de déclaration des événements indésirables. Un plan est élaboré.</p> <p>La CFQ a commandé une étude (durée : 2024-2026). L’objectif de cette étude est de concevoir le développement de CIRNET en un réseau national pour tous les types de fournisseurs de prestations visés à l’art. 35 LAMal. Elle vise à élaborer des critères et des normes pour les déclarations, la procédure d’évaluation, l’étendue et la définition du catalogue de prestations, les éventuelles adaptations des procédures de déclaration ainsi que les exigences relatives à une saisie et à un logiciel (y c. interfaces techniques) simples à utiliser. En outre, une analyse contextuelle est menée auprès des fournisseurs de prestations et de leurs associations afin de recenser les mesures concrètes permettant de garantir que les informations qui proviennent de CIRNET contribuent au développement de la qualité. La CFQ continuera de financer le réseau existant jusqu’en 2030 de sorte à couvrir la période transitoire.</p>	<p>Les rapports intermédiaires pour l’année 2025 sont disponibles et ont été examinés par la CFQ.</p>
Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d’action Gouvernance (G)		
G1 – Le leadership pour la qualité des prestations de tous les acteurs à tous les niveaux du système est renforcé.		
2025-03	<p>Des recommandations sont publiées concernant les positions de leadership et de gouvernance afin de garantir une qualité élevée des prestations.</p> <p>La CFQ a commandé une étude (durée : de juin à novembre 2024). Cette étude vise à élaborer des recommandations sur les mesures à prendre en vue de renforcer le leadership pour la qualité dans le système de santé. La CFQ examinera et publiera ces recommandations.</p>	<p>Les recommandations ont été publiées.</p>
Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d’action Gouvernance (G)		
G2 – Tous les fournisseurs de prestations exploitent un système approprié de gestion de la qualité.		

Objectifs annuels 2025 de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Référence	Objectif	Résultats
2025-04	<p>Un programme national de développement de la qualité dans les soins stationnaires de longue durée et un programme national sur la septicémie sont mis en œuvre dans différents domaines.</p> <p>En 2022 et en 2023, la CFQ a lancé un programme de développement de la qualité dans les soins stationnaires de longue durée et un programme sur la septicémie. L'objectif consiste à assurer un suivi continu de ces deux projets. Les résultats recueillis seront utilisés au fur et à mesure pour planifier et piloter d'autres activités de la CFQ sur le plan stratégique.</p>	Les rapports intermédiaires pour l'année 2025 concernant les deux programmes sont disponibles et ont été examinés par la CFQ.
2025-05	<p>Un programme national de développement de la qualité dans les soins ambulatoires est mis en œuvre.</p> <p>En 2025, un autre programme pluriannuel est lancé dans les soins ambulatoires. Il fait l'objet d'un suivi continu, et les enseignements et résultats qu'il fournit sont utilisés au fur et à mesure pour planifier et piloter les futures activités de la CFQ.</p>	Le programme est attribué et lancé en 2025.
2025-06	<p>Des aides financières soutiennent les mesures de développement de la qualité dans la phase initiale des conventions de qualité.</p> <p>Grâce aux possibilités de subvention prévues à l'art. 58e de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal ; RS 832.10), la CFQ encourage l'élaboration de nouvelles mesures de développement de la qualité convenues dans les conventions de qualité au sens de l'art. 58a LAMal, y compris la mise en place de systèmes de gestion de la qualité.</p> <p>Toutefois, la CFQ est tributaire de la coopération des partenaires contractuels.</p>	Dans son rapport annuel, la CFQ a indiqué de quelle manière elle soutient les mesures de développement de la qualité convenues dans les conventions de qualité durant la phase initiale de ces dernières.
2025-07	<p>La CFQ mène des discussions en vue de la réalisation d'un « programme national de développement de la qualité » visant à développer des normes nationales.</p> <p>La CFQ mène des discussions (entretiens avec les milieux intéressés ; attribution d'une étude préliminaire, le cas échéant) afin de déterminer l'opportunité et la faisabilité d'un programme de développement de standards, en particulier en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de directives cliniques, y compris dans le cadre de la collaboration interprofessionnelle.</p>	La CFQ a rendu une décision concernant les prochaines étapes.
<p>Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d'action Prise de décision fondée sur des données probantes (P)</p> <p>P1 – Le système national de monitoring est mis en place et est exploité.</p>		
2025-08	<p>Une étude est réalisée sur le contenu et le cercle d'utilisateurs d'un système national de monitoring.</p> <p>En 2024, la CFQ a commandé une étude (durée : 2024-2026). Cette étude en cours vise à formuler des recommandations sur le contenu et le cercle d'utilisateurs d'un système national de monitoring de la qualité des soins. Une sélection équilibrée</p>	Les rapports intermédiaires pour l'année 2025 sont disponibles et ont été examinés par la CFQ.

Objectifs annuels 2025 de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Référence	Objectif	Résultats
	d'indicateurs de qualité englobant toutes les dimensions de la qualité et tous les domaines de la fourniture de prestations est élaborée pour être utilisée dans ce système. De plus, le cercle d'utilisateurs est défini, et un processus de vérification et de sélection de nouveaux indicateurs est proposé.	
2025-09	<p>PROMs et PREMs : des projets sont mis en œuvre pour développer les indicateurs existants et en créer de nouveaux.</p> <p>En 2023, la CFQ a chargé des tiers de réaliser un projet pilote de mise en application de <i>patient reported outcome measures</i> (« OpenPROMS »), lequel prendra fin courant 2025.</p> <p>Un deuxième projet pilote sur les PROMs est mis au concours en 2025, et le mandat attribué.</p> <p>Un troisième projet visant à consolider le contenu des PROMs sera mis au concours.</p>	<p>La CFQ a examiné les recommandations formulées dans le premier projet pilote sur les PROMs.</p> <p>Le deuxième projet pilote a été attribué, et les travaux démarreront en 2025.</p> <p>Le projet de consolidation du contenu fait l'objet d'un appel d'offres public.</p>
<p>Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d'action Prise de décision fondée sur des données probantes (P)</p> <p>P2 – Une vue d'ensemble de l'état des connaissances relatives à la qualité des prestations en Suisse (tableau de bord national de la qualité) peut être consultée par le public.</p>		
2025-10	<p>Un système de navigation national de la qualité (tableau de bord) est mis en place.</p> <p>En 2024, la CFQ a chargé des tiers de mettre en place et d'exploiter un système de navigation national de la qualité (durée : 2024-2031). Elle dirige le déroulement des travaux sur toute la période.</p>	<p>Les rapports intermédiaires pour l'année 2025 sont disponibles et ont été examinés par la CFQ.</p>
<p>Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d'action Système centré sur le patient (CP)</p> <p>CP1 – La position des patients et des associations de patients dans le système est renforcée.</p>		
2025-11	<p>Une plateforme visant à renforcer les compétences des personnes concernées est réalisée.</p> <p>En 2024, la CFQ a chargé des tiers de mettre en place et d'exploiter une plateforme visant à favoriser l'implication des patients, des proches et de la population dans le système de santé en fournissant des informations et en proposant des formations et des mises en réseau (durée : 2024-2028). Elle dirige le déroulement des travaux sur toute la période.</p>	<p>Le rapport intermédiaire pour l'année 2025 (plan détaillé de la mise en œuvre) est disponible et a été examiné par la CFQ.</p>
2025-12	<p>Des recommandations pour l'implication systématique des patients sont élaborées.</p> <p>En 2024, la CFQ a commandé une étude (durée : 2024-2027) destinée à réaliser une analyse contextuelle auprès des milieux intéressés et à formuler des recommandations en vue d'impliquer systématiquement les patients, leurs proches et la population dans les processus décisionnels des autorités, des fournisseurs de prestations et des assureurs dans le système de santé. Elle dirige le déroulement des travaux sur toute la période.</p>	<p>Le rapport intermédiaire pour l'année 2025 (plan détaillé de la mise en œuvre) est disponible et a été examiné par la CFQ.</p>
<p>Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d'action Système centré sur le patient (CP)</p> <p>CP2 – L'interaction entre le patient et les professionnels de la santé est centrée sur le patient.</p>		

Objectifs annuels 2025 de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Référence	Objectif	Résultats
2025-13	<p>La nécessité d'agir du point de vue des associations de patients pour promouvoir la qualité du système de soins de santé sera clarifiée.</p> <p>En 2024, la CFQ a commandé une étude (durée : 2024-2025) intitulée « Implication des patients, de leurs proches et de la population: mesures nécessaires selon les organisations de patients pour renforcer la qualité dans le système de santé ».</p> <p>La CFQ utilise les recommandations de cette étude aux fins suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) réaliser un programme national de développement de la qualité sur le thème de l'interaction entre les patients et les professionnels de la santé, le but étant de promouvoir une médecine participative et une prise de décision partagée ; b) impliquer systématiquement les patients et leurs proches dans la planification et la conception du système de santé. 	<p>Le rapport final est disponible. La CFQ a rendu une décision sur les prochaines étapes, y compris en ce qui concerne la collaboration interprofessionnelle.</p>
2025-14	<p>Une étude est réalisée sur la qualité du traitement des maladies propres aux femmes.</p> <p>Une étude est commandée en vue de déterminer les principaux problèmes liés à la qualité du traitement des maladies qui touchent spécifiquement les femmes et les possibilités pour l'améliorer.</p>	<p>Le mandat est attribué, une feuille de route avec des étapes clés est définie.</p>
<p>Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d'action Sécurité des patients (SP)</p> <p>SP1 – Les fournisseurs de prestations exploitent, pour leur domaine d'activité, un système de gestion des risques cliniques.</p>		
2025-15	<p>Une plateforme d'échange sur la sécurité des interventions thérapeutiques est réalisée.</p> <p>En 2024, la CFQ a attribué un mandat pour la création et l'exploitation d'une plateforme d'échange « Plateforme pour des procédures chirurgicales, diagnostiques et interventionnelles sûres » (durée : 2024-2027). Cette plateforme contiendra des informations professionnelles et proposera régulièrement des activités de réseautage pour les spécialistes impliqués. La CFQ dirige le déroulement des travaux sur toute la période.</p>	<p>Les rapports intermédiaires pour l'année 2025 sont disponibles et ont été examinés par la CFQ. La plateforme sera opérationnelle à compter du 31 décembre 2025.</p>
2025-16	<p>Une enquête sur les événements indésirables (adverse events) dans le domaine stationnaire des soins somatiques aigus et un projet pour les autres secteurs sont réalisés.</p> <p>En 2024, la CFQ a commandé une étude (durée : 2024-2026) poursuivant les deux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – concevoir et mettre en œuvre une enquête nationale unique et représentative sur les événements indésirables dans le domaine stationnaire des soins somatiques aigus ; – élaborer une méthodologie pour les fournisseurs de prestations des autres 	<p>Les rapports intermédiaires pour l'année 2025 sont disponibles et ont été examinés par la CFQ.</p> <p>Le rapport intermédiaire concernant les soins somatiques aigus sera remis à la CFQ le 31 décembre 2025.</p>

Objectifs annuels 2025 de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Référence	Objectif	Résultats
	secteurs et une feuille de route pour la réalisation de l'enquête. La CFQ dirige le déroulement des travaux sur toute la période.	
2025-17	Un programme national Sécurité de la médication sur les médicaments à haut risque, le problème de la ressemblance au niveau de l'apparence (<i>look-alike</i>) ou du nom (<i>sound-alike</i>) et la gestion des changements de médication est lancé. En 2024, la CFQ a décidé d'attribuer un mandat pour la création d'un programme national Sécurité de la médication sur les médicaments à haut risque, le problème de la ressemblance au niveau de l'apparence (<i>look-alike</i>) ou du nom (<i>sound-alike</i>) et la gestion des changements de médication. Ce programme permettra d'aborder les thèmes de la conception à la mise à l'échelle en Suisse, en passant par le pilotage.	Les rapports intermédiaires pour l'année 2025 sont disponibles et ont été examinés par la CFQ.
2025-18	Un projet d'élaboration d'un plan d'action national sur la sécurité de la médication est attribué à des tiers. Un plan d'action est élaboré afin de renforcer la sécurité de la médication. La CFQ délègue cette tâche à des tiers.	Un appel d'offres public a eu lieu, et le mandat a été attribué.
Objectifs quadriennaux 2025-2028 du Conseil fédéral – champ d'action Sécurité des patients (SP)		
SP2 – La gestion des risques au niveau national est mise en place et est opérationnelle.		
2025-19	Un processus de gestion des risques est élaboré au niveau national, et un portefeuille national des principaux risques cliniques est disponible. La CFQ a commandé une étude visant à identifier, au niveau national, les risques pour les patients (portefeuille de risques) et à élaborer un processus de gestion des risques au niveau macro (durée : de mai 2024 à avril 2025). La CFQ en dégage des recommandations pour la mise en œuvre (y c. la répartition des rôles).	Les recommandations ont été élaborées, et la répartition des rôles a été discutée avec les autorités compétentes.